

Extraits des enregistrements de la séance
**Rôle de l'enseignement supérieur dans l'élaboration des politiques
éducatives et des transformations du système éducatif**

L'atelier 3 était chargé du rôle de l'enseignement supérieur dans l'élaboration des politiques éducatives et des transformations du système éducatif. Un premier constat revient sans cesse, à travers les communications, celui que le monde est malade et que depuis une vingtaine d'années dans certains pays et surtout les pays dits du sud, il y a une véritable régression de l'éducation. Les problèmes tournent autour de la massification, de la démocratisation, de la modernisation. Pour certains, et l'Algérie en particulier, la question de l'arabisation est un reflet des problèmes culturels et ethniques que nous avons pu retrouver ce matin à propos du nord du Brésil. Nous avons aussi parlé de formation ou de non formation des enseignants, du travail dans l'urgence, c'est-à-dire de l'impossibilité de penser à long terme. Dans la mesure où les problèmes arrivent et il faut apporter des remèdes, on est bien obligé d'agir dans l'urgence, soit en recrutant des enseignants non formés ou peu formés soit en proposant des transformations improvisées sans, pour autant, penser le système dans son ensemble. Nous avons parlé également de pertinence et d'efficacité et bénéficié à ce propos de la riche expérience de Francine Demichel, Directeur des enseignements supérieurs au Ministère français de l'Education de 1997 à 2002, qui dégagée de ses obligations de réserve, a porté un regard critique sur le travail conduit durant ces cinq années par son ministère. Elle a fait apparaître quelque chose d'intéressant sur cette question de la pertinence et de l'efficacité : le passage d'une **logique dominante de contrôle**, c'est-à-dire, de fait, une logique budgétaire à une amorce de **logique d'évaluation** à partir de contrats et de projets. Nous avons eu une contribution très intéressante à propos d'une coopération nommée et qualifiée d'équitable avec certains pays africains par rapport à l'usage de nouvelles technologies comme Internet qui permet de maintenir dans les pays des intellectuels, des universitaires et de coopérer avec eux, à travers des enseignements qui leur sont payés par l'université française, ce qui leur permet de mieux vivre, de se maintenir dans leurs pays et de valoriser leurs travaux sur place¹.

(1) La séance plénière du vendredi 30 mai a été présidée et animée par le Professeur Gaston Mialaret. Cette séance, d'une durée d'une heure, avait pour but de permettre aux différents ateliers de s'informer mutuellement des modalités et des objets de leurs débats. En ouverture de cette plénière, Hilaire Mputu Afasuka, du secteur Education de l'UNESCO, a exposé le rôle de l'UNESCO dans le suivi du Forum de Dakar sur le programme « Education Pour Tous », qui est aujourd'hui le programme majeur du secteur Éducation de l'organisation. Le texte de l'intervention de Monsieur Mputu Afasuka a été intégré, pour les Actes, dans le compte rendu de la séance d'ouverture, au cours de laquelle cette allocution aurait dû être prononcée.

Les rapports, volontairement succincts, de chacun des ateliers ont été répartis dans les compte rendus des travaux de chaque atelier, sous l'intitulé « POINTVENDR ». Gaston Mialaret a tenu à féliciter l'ensemble des intervenants pour la discipline dont ils avaient fait preuve, en respectant impeccablement les limites de temps qui leur étaient prescrites.